

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (B2B)

PHOTOGRAPHES RÉUNIS

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre :

PHOTOGRAPHES RÉUNIS, SARL au capital de 300 000 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 722 042 157, dont le siège est situé 4 rue Aminata Traoré – 94460 Valenton,

ET

Tout **client professionnel**, au sens de l'article liminaire du Code de commerce.

Elles s'appliquent à l'ensemble des prestations de tirage photographique, produits dérivés et services proposés via le site :

<https://www.photographes-reunis.fr>

ARTICLE 2 – ACCEPTATION

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Conformément à l'article 1119 du Code civil, elles prévalent sur tout document du Client.

ARTICLE 3 – COMPTES PROFESSIONNELS ET TARIFS

Les Clients peuvent bénéficier de conditions tarifaires spécifiques selon :

- Leur volume de commande,
- La nature de leur activité,
- Les accords commerciaux négociés.

Ces conditions sont :

- Personnelles,
- Non cessibles,
- Révocables à tout moment en cas de non-respect des CGV.

PHOTOGRAPHES RÉUNIS se réserve le droit de modifier les conditions tarifaires à tout moment.

ARTICLE 4 – COMMANDE

La commande est validée après :

- Validation du panier,
- Acceptation des CGV,
- Paiement effectif.

Elle est **ferme et définitive**.

Le Client reconnaît que :

- Les fichiers transmis valent validation technique,
 - Aucun BAT physique n'est fourni sauf accord écrit,
 - Aucune modification ne pourra être demandée après validation.
-

ARTICLE 5 – PRIX ET PAIEMENT

Les prix sont exprimés en euros HT, hors frais de livraison.

- Sauf accord spécifique :
paiement comptant à la commande.

Conformément à l'article L441-10 du Code de commerce :

- Pénalités de retard : taux BCE + 10 points
- Indemnité forfaitaire : 40 € pour frais de recouvrement

En cas de non-paiement :

- Suspension des commandes en cours
 - Exigibilité immédiate de toutes les sommes
-

ARTICLE 6 – DÉLAIS

Les délais de production et de livraison sont donnés à titre indicatif.

Aucun retard ne pourra donner lieu à :

- Annulation,
- Indemnisation,
- Pénalité.

ARTICLE 7 – LIVRAISON ET TRANSFERT DES RISQUES

Les risques sont transférés au Client dès remise au transporteur (art. 1196 Code civil).

Aucune responsabilité ne pourra être retenue en cas de :

- Perte,
- Retard,
- Détérioration liée au transport.

ARTICLE 8 – CONFORMITÉ ET RÉCLAMATION

Toute réclamation doit être formulée :

- Dans un délai de 5 jour ouvré

Elle doit être :

- Motivée,
- Accompagnée de preuves.

Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable.

À défaut, la commande est réputée conforme.

ARTICLE 9 – FICHIERS ET RENDU D'IMPRESSION

Le Client est seul responsable :

- De la qualité des fichiers,
- Du calibrage,
- Du rendu attendu.

PHOTOGRAPHES RÉUNIS n'est tenu qu'à une obligation de moyens.

Des variations peuvent exister entre :

- Écran et impression,
- Supports et formats.

Ces variations ne constituent pas un défaut.

ARTICLE 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client garantit :

- Détenir tous les droits sur les fichiers transmis,
- Être autorisé à en demander la reproduction.

Il garantit PHOTOGRAPHES RÉUNIS contre toute action fondée sur :

- Contrefaçon,
- Atteinte aux droits d'auteur,
- Droit à l'image.

(art. 1240 Code civil)

ARTICLE 11 – LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité de PHOTOGRAPHES RÉUNIS est limitée :

- Au montant de la commande.

Sont exclus :

- Pertes d'exploitation,
- Pertes de chiffre d'affaires,
- Préjudice d'image,
- Dommages indirects.

(art. 1231-3 Code civil)

ARTICLE 12 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les produits restent la propriété de PHOTOGRAPHES RÉUNIS jusqu'au paiement intégral (art. 2367 Code civil).

ARTICLE 13 – STOCKAGE DES FICHIERS

Les fichiers peuvent être conservés de manière temporaire.

PHOTOGRAPHES RÉUNIS :

- Ne garantit pas leur conservation,
- Peut les supprimer à tout moment.

Le Client doit conserver ses propres copies.

ARTICLE 14 – FORCE MAJEURE

Conformément à l'article 1218 du Code civil,
PHOTOGRAPHES RÉUNIS ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure.

ARTICLE 15 – RÉILIATION

En cas de non-respect des CGV :

- Suspension immédiate du compte
 - Résiliation sans préavis
-

ARTICLE 16 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Créteil.
